



**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 15 février 2024**

<b>Membres :</b>		
- afférents au Conseil :	15	Le quinze février deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. <b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne <b>Absents excusés :</b> <b>Secrétaire de séance élu :</b> SERVY Sylvain
- en exercice :	14	
- présents :	14	
- votants :	14	
<b>Convocation en date du :</b>		
10 février 2024		
<b>Affichée le :</b>		
10 février 2024		

<b>N° 2024D105</b>	<b>VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET LOTISSEMENT</b>
--------------------	--

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Sylvain SERVY, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Didier BERNE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2023 :

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT</b>		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (+ ou -)</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	Résultats propres à l'exercice 2023	28 243.00	48 093.00	19 850.00
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2023)		367 120.71	367 120.71
	Résultat à affecter			<b>386 970.71</b>
<b>Section d'investissement</b>	Résultats propres à l'exercice 2023	99 000.00	25 243.00	-73 757.00
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2023)		73 757.00	73 757.00
	Solde global d'exécution			<b>0.00</b>
<b>Restes à réaliser au 31.12.2023</b>	Fonctionnement	0.00	0.00	0.00
	Investissement	0.00	0.00	<b>0.00</b>
<b>Résultats cumulés 2023 (y compris les restes à réaliser)</b>		127 243.00	514 213.71	<b>386 970.71</b>

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance  
Sylvain SERVY

ROZIER EN DONZY, le 19/02/2024  
Signé : le Maire, Didier BERNE

